



Association des Maires
du Département
du Territoire de Belfort

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Samedi 14 juin 2014

L'Assemblée Générale de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est déroulée le samedi 14 juin 2014 à 09h30 à l'Hôtel de Ville de Belfort, sous la présidence de M. Pierre REY.
Une cinquantaine d'élus et une vingtaine d'invités étaient présents.

A la tribune :

M. Pascal JOLY, Préfet du Territoire de Belfort
M. Jean-Marc BASSAGET, Secrétaire général de la Préfecture du Territoire de Belfort
M. Michel ZUMKELLER, Député-Maire du Territoire de Belfort
M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, Sénateur du Territoire de Belfort
M. Yves ACKERMANN, Président du Conseil général du Territoire de Belfort
M. Damien MESLOT, Député-Maire de Belfort, Président de la CAB
M. Pierre REY, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, Maire d'Autrechêne

Excusée : Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional de Franche-Comté, représentée dans l'assemblée par M. Alain FOUSSERET, Vice-président du Conseil régional.

~ ~ ~ ~ ~

Après les présentations et remerciements d'usage, le Président, M. Pierre REY ouvre la séance.

1. Discours du Président et Situation postale

Le Président expose ce qu'est aujourd'hui la situation des collectivités locales et en particulier des communes et des communautés de communes. Il souligne les difficultés rencontrées par celles-ci notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et les inquiétudes soulevées par la baisse des dotations et la réforme territoriale dont les contours sont encore flous pour la majorité des élus.

En outre le Président profite de la présence de M. DUT, directeur de la Poste sur le Territoire de Belfort, pour exprimer son mécontentement à l'égard des services de la Poste qui, selon lui, ne sont plus en mesure d'assurer convenablement leur mission de service public de distribution du courrier. Il cite d'ailleurs quelques exemples significatifs extraits d'une collection de réclamations transmises à l'Association des Maires par les collectivités, collection qui sera remise à M. DUT à l'issue de la réunion.

Ses propos sont également relayés par ceux de M. Damien MESLOT, Député-Maire de Belfort, qui exprime également son mécontentement et son exaspération face à cette situation inacceptable.

2. Bilan d'activités 2013

Le Président dresse le bilan des activités pour l'année 2013 (voir brochure pièce jointe ou mise à disposition lors de l'AG).

➤ **Le bilan d'activités 2013 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

3. Bilan financier 2013

Le bilan financier (voir brochure pièce jointe ou mise à disposition lors de l'AG), réalisé par l'expert-comptable, M. Matthieu OROSCO, fait apparaître une perte de 3239 €.
Le bilan 2013 s'équilibre en actif comme en passif à 72723 €.

- **Le bilan financier 2013 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

4. Projets 2014 : Formation des élus, Annuaire des collectivités et contrat MAIF

Le Président présente le plan de formation des élus 2014 dont les thèmes abordés sont spécialement adaptés au début de mandat. Outre le Congrès des Maires du mois de novembre, le Président rappelle également que l'AMD90 a en projet de rééditer un annuaire des collectivités et EPCI d'ici la fin de l'année (voir brochure pièce jointe ou mise à disposition lors de l'AG).

Enfin, est invité à s'exprimer M. DOMENGET, responsable de la MAIF venu de Niort, pour présenter brièvement le nouveau contrat « Responsabilité civile personnelle des élus » signé entre la MAIF et l'Association des Maires du Territoire de Belfort.

- **Le programme pour la formation des élus 2014 ainsi que les autres projets sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

5. Budget prévisionnel 2014

Le Président présente le projet de budget 2014 équilibré en produits et charges pour un montant de 117442 € (voir brochure pièce jointe ou mise à disposition lors de l'AG)

- **Le budget prévisionnel 2014 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

6. Cotisations 2014

Sur proposition du Bureau et adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration de l'Association des Maires du T. de Belfort, les taux de cotisations 2014 sont reconduits à l'identique de l'année 2013 (voir brochure pièce jointe ou mise à disposition lors de l'AG) :

Cotisation des communes	> Reconduction du barème 2013
Cotisation des communautés	> Reconduction du barème 2013
Cotisation des syndicats intercommunaux	> Reconduction du tarif 2013
Cotisation personnelle des maires	> Reconduction du tarif 2013

Cependant, pour 2014, une cotisation exceptionnelle spéciale « élections municipales » est demandée aux adhérents afin de couvrir les frais de gestion et de location des salles destinées à la formation des élus (voir brochure pièce jointe ou mise à disposition lors de l'AG).

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF) votés en novembre dernier, ceux-ci restent stables.

- **Les taux des cotisations 2013, ainsi que la cotisation exceptionnelle spéciale Elections municipales, sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

7. Motion contre l'application des nuances politiques dans le cadre d'une liste sans étiquette

Le Président invite les adhérents à voter une motion, transmise par la commune d'Eloie, contre l'application de nuances politiques faites aux listes sans étiquettes lors des dernières élections municipales. En effet, les candidats et les listes étant déclarés « sans étiquette » n'ont aucunement été consultés par la Préfecture et se sont vus affecter d'une tendance politique sans possibilité de la refuser ou de la modifier.

Jugeant que cette initiative peut porter préjudice à la liberté de conscience et d'expression, le Président souhaite que soit mis en œuvre le droit à correction des données individuelles sous l'égide de la CNIL et conformément aux droits fondamentaux des citoyens.

- **Après lecture la motion est adoptée, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

8. Situation du Lycée Diderot

Le Président invite M. Guy MICLO, maire de Rougegoutte et Vice-président du Conseil général, à venir s'exprimer devant l'assemblée concernant le projet de fermeture du Lycée Diderot de Belfort. Celui-ci souhaite faire parvenir aux communes du département un modèle de délibération contre la fermeture du lycée qui, selon lui, menacerait la qualité de l'enseignement professionnel dans le département.

Le Président propose alors que cette motion soit reprise par l'Association des Maires sauf désaccord. Après lecture et débat, M. Zumkeller, Député-Maire de Valdoie, propose notamment d'ajouter à cette délibération le cas du Lycée Ferry de Delle pour éviter que cette démarche aille à l'encontre de ce dernier.

- **Suite au débat engendré par ce sujet, la motion est amendée dans le cadre de l'Association des maires laissant libre choix aux communes d'y adhérer ou non.**

9. Discours des personnalités

M. Damien MESLOT, Député-Maire de Belfort et Président de la CAB
M. Yves ACKERMANN, Président du Conseil général du Territoire de Belfort
M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, Sénateur du Territoire de Belfort
M. Michel ZUMKELLER, Député du Territoire de Belfort
M. Pascal JOLY, Préfet du Territoire de Belfort

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h00.



Belfort, le 17 juin 2013

Le Président,

Pierre REY